



Berne, mars 2006

Documentation

Création d'un Conseil des droits humains de l'ONU

Parcours d'une initiative diplomatique pour la création d'un Conseil des droits humains de l'ONU: Rappel historique

- **Mars 2003** : discours de la Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Mme la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, à la 59^{ème} session de la Commission des droits de l'homme, dans lequel elle mentionne un besoin de réforme de la Commission dont la crédibilité est en jeu et les méthodes de travail et l'approche générale mises en cause. Cet organe souffre après plus de 50 ans de travaux d'une politisation et d'une sélectivité excessives de ses débats ainsi que d'une incapacité à répondre dans les meilleurs délais aux situations de crise.
- **Printemps 2003** : le DFAE mandate le Professeur Walter Kälin de l'Institut de droit public de l'Université de Berne pour explorer des possibilités de réforme de la Commission dans une étude intitulée « Reform of the UN Commission on Human Rights ». L'idée de créer un Conseil des droits humains apparaît pour la première fois.
- **Mars 2004** : discours de Mme Calmy-Rey à la 60^{ème} session de la Commission des droits de l'homme, dans lequel elle réitère son appel à la réforme de cet organe et s'engage à soumettre quelques idées fortes sur la création d'un Conseil des droits humains.
- **Août 2004** : le professeur Walter Kälin à nouveau mandaté par le DFAE, présente une deuxième étude, « Towards a Human Rights Council: Options and Perspectives », qui propose trois modèles différents pour la création d'un tel Conseil.
- **Septembre 2004** : cette étude est soumise par Mme Calmy-Rey au Secrétaire général de l'ONU et au Groupe de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements.
- **Novembre 2004** : création au sein du DFAE de la Task Force Conseil des droits humains. Cet organe sert de base de travail, de "think tank" stratégique et de



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI
DEPARTAMENT FEDERAL D'AFFARS EXTERIURS

plateforme de coordination entre la Centrale et les représentations suisses à l'étranger, en particulier les Missions permanentes de New York, Genève et Bruxelles.

- **1er décembre 2004** : publication du rapport du Groupe de haut niveau, qui mentionne la création d'un Conseil des droits humains comme une option à long terme.
- **14 mars 2005** : discours de Mme Calmy-Rey à la 61^{ème} session de la Commission des droits de l'homme, dans lequel elle rappelle que le dossier des réformes du système onusien de protection des droits humains figure au rang des priorités de la Suisse et qu'elle soutient la proposition novatrice d'établir un Conseil des droits humains et de renforcer le Haut Commissariat aux droits de l'homme.
- **21 mars 2005** : présentation du rapport du Secrétaire général de l'ONU concernant son projet de réforme des Nations Unies, « Dans une liberté plus grande : vers le développement, la sécurité et les droits de l'homme pour tous », qui reprend l'idée de remplacer la Commission par un Conseil des droits humains. En avril 2005, lors de la Commission des droits de l'homme, le Secrétaire général plaide pour la création d'un Conseil des droits humains.
- **2 mai et 7 juin 2005** : organisation par la Suisse de deux séminaires à Lausanne pour discuter de la création d'un Conseil des droits humains avec tous les Etats intéressés.
- **14 au 16 septembre 2005** : au siège de l'ONU à New York se tient le Sommet mondial 2005 (M+5) à l'issue duquel est adopté un document final (« Outcome Document »), dans lequel les Chefs d'état et de gouvernement prient « le Président de l'Assemblée générale d'organiser des négociations ouvertes, transparentes et sans exclusion, devant aboutir le plus tôt possible, au cours de la soixantième session, afin d'arrêter le mandat, les modalités d'organisation, les fonctions, la taille, la composition et les méthodes de travail du Conseil des droits de l'homme ».
- **15 septembre 2005** : déclaration du Président de la Confédération Schmid lors de la réunion plénière de haut niveau de la 60^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU (Sommet M+5). Le Président exprime la satisfaction de la Suisse quant à la décision de créer un nouveau Conseil et fait part de la détermination de la Suisse à poursuivre les efforts entrepris. Le Président Schmid s'est exprimé de la même manière lors d'une réunion des Etats de la Francophonie en marge du Sommet M+5.
- **20 septembre 2005** : déclaration de Mme Calmy-Rey à l'occasion du débat général de la 60^{ème} session de l'Assemblée générale, dans lequel elle cite la création d'un Conseil des droits humains comme une des quatre priorités de



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI
DEPARTAMENT FEDERAL D'AFFARS EXTERIURS

réforme institutionnelle pour la Suisse. Elle exprime également le regret de son pays quant à l'absence d'un consensus sur les modalités du futur Conseil dans le Document M+5.

- **3 octobre 2005** : Rachel Groux, experte suisse en droits humains, est mise à disposition par la Suisse du Président de l'Assemblée générale de l'ONU, Jan Eliasson. Par son expérience, Rachel Groux contribue grandement à la formulation de la stratégie de négociation du Président de l'Assemblée générale.
- **11 octobre 2005** : Le Président de la 60^{ème} session de l'Assemblée générale, nomme les représentants permanents du Panama et de l'Afrique du Sud comme co-présidents pour faciliter la négociation sur la création du Conseil et propose son programme de travail pour l'ensemble des réformes. Début d'une période d'intenses négociations.
- **3 novembre 2005** : présentation par le Président de l'Assemblée générale d'un document à options sur les modalités du futur Conseil des droits humains sur la base des propositions formulées par les Etats.
- **21-22 novembre 2005** : Le Président de l'AG se rend à Genève, pour écouter les délégations, experts en droits humains et représentants de la société civile sur place. Il leur explique également la stratégie de son programme de travail.
- **24-26 novembre 2005** : la Suisse organise à Genève un séminaire de deux jours pour tous les pays francophones. L'objectif est de sensibiliser les délégations à l'importance de la Genève internationale et de discuter des points de substance relative au Conseil. Le Conseiller personnel du Président de l'AG, M. Parfait Onanga-Anyanga participe au séminaire.
- **23 décembre 2005** : approbation du budget 2006-2007 de l'ONU à New York. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Louise Arbour, voit satisfaire ses demandes en terme d'augmentation de ressources en personnel (91 nouveaux postes) et financières (USD 86 mio supplémentaires pour 2 ans du budget régulier de l'ONU). La délégation suisse à New York s'est fortement engagée dans la Commission budgétaire de l'AG pour parvenir à ce résultat.
- **Fin 2005 - janvier 2006** : Le délai proposé par le Président de l'Assemblée générale pour la clôture des négociations n'est pas respecté. Les délégations représentant les positions les plus extrêmes ne sont pas encore prêtes à faire des concessions, et aucune solution n'est trouvée avant la pause de Noël. Les négociations sont ajournées à début janvier 2006. Le 11 janvier, les débats reprennent sur la base d'un nouveau projet de texte. De nombreuses divergences réapparaissent



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI
DEPARTAMENT FEDERAL D'AFFARS EXTERIURS

- **1er Février 2006** : Les deux co-Présidents présentent un nouveau texte proposant des compromis sur plusieurs questions encore ouvertes :
 - La taille, l'élection et les premiers membres du Conseil
 - Le nombre de sessions et leur durée
 - La qualité de la composition du Conseil

Grâce à un gros travail en coulisse et à une intervention en salle constructive de la Suisse et de quelques autres pays modérés, le texte est relativement bien accueilli, bien que des divergences demeurent. Il semble cependant que cette date préfigure un tournant dans la négociation, les délégations les plus dures comprenant qu'elles doivent lâcher du lest.

- **6 février 2006** : estimant le moment venu, le Président de l'Assemblée générale prend lui-même en main le processus de négociation et entame des consultations bilatérales informelles avec les délégations afin d'être en mesure de présenter un texte de consensus avant fin février.
- **23 février 2006** : le Président Eliasson présente son projet de résolution en réunion plénière de l'Assemblée générale. Le Chef de la Mission suisse à New York entame un intense travail de lobbying en faveur du texte proposé et de facilitation en vue de son adoption.
- **15 mars 2006** : l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la résolution sur la création d'un Conseil des droits humains avec siège à Genève.